



AG2R LA MONDIALE



SYNTHÈSE

29 septembre 2017

CULTURE BRANCHES

Prévention des risques professionnels
et obligations légales

Bâtir une politique
de prévention durable

CULTURE BRANCHES

Le 29 septembre 2017 s'est tenu le 3^e petit-déjeuner organisé dans le cadre de CULTURE BRANCHES.

Au programme : la prévention des risques professionnels et l'évolution des obligations légales qui y sont rattachées. Avec une question centrale débattue entre les intervenants au pupitre et les négociateurs présents dans la salle : comment respecter la réglementation et bâtir une véritable politique de prévention ?

Lancées par Philippe Dabat, Directeur général délégué d'AG2R LA MONDIALE, les interventions de Bernard Cottet, Directeur général du cabinet DIDACTHEM et de Jean-Pierre Marchand, Responsable développement AG2R LA MONDIALE, ont été ponctuées par les interventions des négociateurs de branches présents dans la salle.

Ces échanges, également animés par Xavier Hauret, Chef de projet prévention AG2R LA MONDIALE, ont été l'occasion de revenir sur les enjeux essentiels de la prévention des risques professionnels, dans un contexte d'évolution des obligations légales.



**JEAN-PIERRE
MARCHAND**

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT
AG2R LA MONDIALE

DES ENJEUX HUMAINS, JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES

« Les enjeux de la prévention des risques professionnels sont à la fois humains, juridiques et économiques. Au premier chef, il s'agit pour l'employeur de préserver la santé et la sécurité des salariés. En second lieu, de satisfaire aux obligations réglementaires par des actions de prévention, d'information et de formation et par la mise en place d'organisations et de moyens adaptés. L'enjeu, enfin, est économique, les coûts indirects induits par les problèmes de santé au travail étant bien supérieurs aux coûts directs. »

TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LA PÉNIBILITÉ

« Trois problématiques font de la prévention des risques professionnels un axe phare pour AG2R LA MONDIALE : l'allongement de la vie professionnelle, la demande des branches de travailler ensemble sur la pénibilité et une logique de gestion des risques avisée. L'enjeu relève, cette fois, de la performance sociale. Plus qu'un simple acteur qui rembourse des prestations santé, le Groupe entend être le facilitateur de la relation gagnant-gagnant entre entreprises et salariés. »

L'EXPLORATION DE VOIES DE MUTUALISATION

« En termes de moyens, nous avons la conviction qu'il faut partir du terrain pour généraliser les pratiques qui ont prouvé leur efficacité. Nous tenons au partenariat exclusif avec le cabinet DIDACTHEM. C'est un gage de différenciation pour AG2R LA MONDIALE mais surtout pour les branches professionnelles qui bénéficient par son intermédiaire de services adaptés, pratiques et sécurisés pour l'ensemble de leurs adhérents. Enfin, le plus important reste l'exploration de voies de mutualisation, pouvoir donner aux TPE et PME l'accès à des solutions de qualité, juridiquement sécurisées et réduire ainsi les inégalités d'accès à la prévention des risques. »



**BERNARD
COTTET**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CABINET DIDACTHEM

VENIR EN AIDE AUX TPE (TRÈS PETITES ENTREPRISES)

« Beaucoup de petites entreprises ont des difficultés à évaluer leurs risques et à constituer le document unique qui est pourtant la base de la prévention. Comment estimer les risques professionnels sur une échelle de 1 à 10 comme il est demandé par la réglementation ? Pour venir en aide aux TPE, nous construisons des questionnaires d'une trentaine de questions personnalisées par unité de travail et pour chaque secteur d'activité. On obtient un résultat automatique qui permet de hiérarchiser les risques, de décrire les situations et de lister les mesures de prévention en place et à prévoir. »

L'OBSERVATION DU POSTE DE TRAVAIL

« L'observation sur le terrain, plusieurs fois sur un même métier ou une même activité, permet de mesurer l'ensemble des contraintes ressenties par les salariés à leur poste de travail. Ce diagnostic, préalable à toute politique de prévention, montre que nos interlocuteurs des branches professionnelles ne se contentent pas de respecter la réglementation. L'observation de la contrainte peut même devenir une opportunité pour traiter certains facteurs extraréglementaires tels que les risques psychosociaux. »

UNE VÉRITABLE PLATEFORME DE PRÉVENTION

« Comment gérer les risques professionnels dans la durée ? Par des mesures et des programmes de prévention personnalisés par secteur. Pour se faire, DIDACTHEM a développé un logiciel informatique conçu au départ comme un outil de diagnostic de la pénibilité. De cet objectif de mise en conformité avec la réglementation, il évolue vers une véritable plateforme de prévention intégrant le Document Unique d'Évaluation des Risques et le diagnostic de l'exposition aux risques professionnels. Cet outil a vocation à être géré au niveau de la branche qui attribue des comptes à ses entreprises adhérentes. »



CHRISTIAN CRÉTIER

Secrétaire fédéral FGTA-FO et Président du Pôle Alimentaire AG2R LA MONDIALE

« La prévention des risques professionnels n'est pas un thème facile à traiter, mais il faut s'en emparer et trouver des solutions paritaires. Préserver la santé des salariés au travail, c'est aussi limiter les réparations, donc le montant des cotisations.

La prévention est un facteur économique positif pour garder les comptes à l'équilibre et pouvoir faire face à ces réparations.

Les diagnostics au sein des entreprises ou à l'échelle d'une branche sont incontournables. Ils permettent de mettre le doigt sur les problématiques de prévention et de santé au travail et de faire ressortir les points à améliorer. Nous avons, au niveau du Pôle Alimentaire, le projet de valoriser les actions menées dans différents secteurs comme la meunerie.

Le poids des sacs y a été réduit de 50 à 35 kg, voire même 25 kg dans certains cas, limitant d'autant le port de charge par les salariés.

Je regrette que l'on doive passer par la réglementation et par un régime de sanction pour obliger les employeurs à prendre des mesures en faveur la prévention des risques. Cette démarche devrait être naturelle. Je crois aux vertus de la RSE, la Responsabilité Sociétale et Environnementale, un aspect sur lequel le Groupe travaille.

Les engagements sociaux ou sociétaux pris par les entreprises valorisent leur image de marque et les rendent attractives aux yeux des salariés. »



MANUELLA PINTO

Directrice des relations sociales à l'UNA (Union Nationale de l'Aide et des Services au Domicile)

« Le secteur de l'aide à domicile est caractérisé par la forte proportion de femmes employées (95%) et la prédominance des contrats à temps partiels (79%). Ce dernier point explique que, faute de proratisation, les acteurs de la branche restent en dessous des seuils de pénibilité fixés par la réglementation. Pour autant, nous sommes malheureusement un des rares secteurs où les accidents du travail continuent de progresser, à un rythme de + 45% en 10 ans.

L'analyse de terrain effectuée avec DIDACTHEM a révélé des situations très difficiles, liées au fait que la prestation s'effectue au domicile de particuliers, sans que les employeurs puissent intervenir sur le cadre de travail. Cela va de l'exposition au tabagisme jusqu'à des logements non adaptés à des personnes âgées en situation de handicap. Fort de ces constats, nous avons mis en place un référentiel de branche paritaire, construit avec les employeurs et les syndicats représentatifs du personnel. Il a été homologué par le Ministère du Travail et diffusé à l'ensemble des structures de la branche.

Parmi les actions de prévention, une plateforme de soutien psychologique a été créée pour répondre aux personnes qui exercent par nature leur profession de façon isolée. Nous menons aussi, avec AG2R LA MONDIALE, une campagne pour faire mieux connaître le fonds d'action sociale créé en 2012 et faciliter son accès aux salariés qui en ont besoin. »

1 - Stratégiques et humains, sociaux et juridiques, économiques et financiers, les enjeux associés à la prévention des risques professionnels sont multiples et cruciaux pour les entreprises.

2 - L'évolution des obligations légales (du compte pénibilité vers un compte prévention) ne modifie en rien la nécessité d'évaluer l'ensemble des risques professionnels et de prendre des mesures pour les prévenir.

LES 5 POINTS CLÉS DU PETIT-DÉJEUNER

3 - L'évaluation des risques au travers du Document Unique (DU) est un passage obligé pour l'ensemble des entreprises, y compris les TPE qui peinent à remplir leurs obligations.

4 - En partenariat avec AG2R LA MONDIALE, le cabinet DIDACTHEM travaille avec les branches à la réalisation de diagnostics et à l'élaboration de programmes de prévention personnalisés, au plus près de la réalité du terrain.

5 - L'outil informatique G2P (Gestion de la Prévention Professionnelle) répond aux besoins des entreprises en facilitant la gestion de l'ensemble des risques professionnels.

AG2R LA MONDIALE
104-110 boulevard Haussmann
75379 Paris cedex 08
Tél. 01 76 60 84 00
www.ag2rlamondiale.fr